



VILLENEUVE-SUR-YONNE AVIRON
FORMULAIRE D'ADHÉSION
ADULTES
SAISON 2026-2027

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

LIEU DE NAISSANCE :

ADRESSE :

PROFESSION (facultatif) :

TÉL. FIXE :

MOBILE :

E-MAIL :

N° DE LICENCE :

FORMULE

CHOIX	FORMULE	TARIF ADHÉSION	TARIF LICENCE	TOTAL
	D30 Découverte 30 jours	12,50	15,5	28,00
	D90 Découverte 90 jours	42,00	23	65,00
	A Plus de 23 ans	90,00	60,00	150,00
	A Moins de 23 ans	88,00	52,00	140,00
Transfert de licence		En cas de changement de club		36,00

Pour les licences D30, D90 : valable du au

Je souhaite faire un don à l'association : ☐ OUI ☐ NON **MONTANT :**

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné-e, Isabelle Rabdeau
déclare sur l'honneur :

1 - Avoir bien pris connaissance

- des statuts de « Villeneuve-sur-Yonne Aviron »
 - du règlement intérieur de « Villeneuve-sur-Yonne Aviron »
 - de l'annexe 5.1 du règlement intérieur de la Fédération Française d'Aviron : Règlement relatif à la sécurité - Pratique en eaux intérieures, ports et chenaux maritimes.
- et m'engager à les respecter.

2- Savoir nager au moins 25 mètres et m'immerger.

3- Ne pas être atteint-e des pathologies suivantes :

- Maladies cardiovasculaires à l'origine de troubles à l'éjection ventriculaire gauche et/ou de troubles du rythme à l'effort ou lors de la récupération
- Épilepsie
- Vertiges, troubles de l'équilibre
- Troubles psychiques sévères entraînant la perte progressive et irréversibles des fonctions mentales, liés à une maladie neuro-dégénérative du tissu cérébral
- Affections morphologiques statiques et/ou dynamiques sévères, en particulier du rachis dorsolombaire, avec risque de pathologie aiguë ou d'usure accélérée
- Lésions pleuro-pulmonaires évolutives
- Pertes de connaissance

Fait à Villeneuve-sur-Yonne, le

Signature :

PIÈCES À FOURNIR

- ☐ Le présent formulaire rempli et signé (recto-verso)
- ☐ Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aviron (obligatoire à la première inscription et tous les 3 ans pour la compétition) ou l'attestation QS-sport signée (sans le questionnaire qui doit rester confidentiel)
- ☐ Le formulaire d'assurance complémentaire IA Sport rempli et signé
- ☐ Le formulaire de droit à l'image complété et signé
- ☐ Le règlement de l'adhésion, de la licence et, si nécessaire, de la cotisation IA Sport, par chèque à l'ordre de Villeneuve-sur-Yonne Aviron (possibilité de régler en plusieurs chèques) ou par virement en indiquant bien votre nom sur le libellé du virement.

Tout don par un particulier à une association est déductible de ses impôts à hauteur de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable.

En pratique, si vous faites un don de 100 €, 66 € viendront en déduction de vos impôts, il ne vous en coûtera donc réellement que 34 €.

Nous vous fournirons un reçu fiscal dès réception de votre versement.